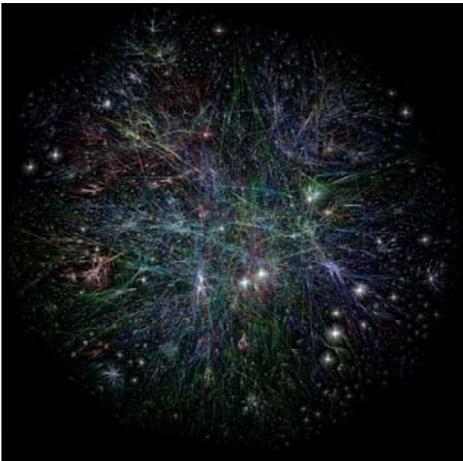


# PROGRAMME 2014



## APRES COLBERT, LES TERRITOIRES ?

Conception pédagogique



## Qu'est-ce que l'IHEDATE ?

L'**Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe** réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises, publiques et privées.

L'IHEDATE propose un cycle annuel de formation pour des professionnels confirmés, investis dans des politiques ou des activités économiques liées au développement territorial : élus, fonctionnaires d'État et de collectivités territoriales, cadres d'entreprises impliquées dans l'aménagement et le développement des territoires, opérateurs territoriaux, syndicalistes, acteurs sociaux et culturels, journalistes, etc.

L'IHEDATE ne vise pas à transmettre une « doctrine » de l'aménagement du territoire, mais à ouvrir les débats et les controverses portés par les acteurs et les experts de l'aménagement et du développement territorial.

La formation ne se limite pas à l'approche des « politiques » d'aménagement du territoire, mais donne une large place aux producteurs de territoire dans leur diversité. Les auditeurs sont des acteurs à part entière de la formation.

L'IHEDATE privilégie l'approche comparative à l'échelle européenne.

**La formation** poursuit trois objectifs :

-Faire progresser parmi les acteurs du territoire en France la compréhension des enjeux systémiques (économiques, sociaux, écologiques) auxquels font face les villes et les territoires, et contribuer à la réflexion sur les conditions d'un développement et d'un aménagement durable.

-Sensibiliser au management stratégique territorial des professionnels en capacité de jouer un rôle de passeurs et d'ensembliers au sein de leur entreprise, collectivité, association ou structure ministérielle.

-Avec l'**Association des auditeurs**, l'IHEDATE participe à la constitution d'un réseau d'acteurs d'origines et de sensibilités très diverses s'engageant en faveur d'un développement durable et équilibré des territoires ; en 2013, le réseau des « anciens » compte plus de 650 personnes.

L'École des Ponts ParisTech et Sciences Po assurent la responsabilité scientifique du programme.

Sa conception et son animation sont confiées à un conseil scientifique présidé par **Pierre Veltz** et composé de **Nadine Cattan, Laurent Davezies, Dominique Dron, Frédéric Gilli, Marie-Christine Jaillet, Patrick Le Galès, Vincent Renard, Michel Savy, Martin Vanier.**

L'**équipe pédagogique** est composée de **Philippe Estèbe, Nathalie Leroux** et **Anne Oheix.**

## Le cycle annuel de formation

La **séance inaugurale** fournit l'occasion d'accueillir un grand témoin sur le thème retenu pour l'année.

**Les séminaires**, deux jours par mois en séances plénières, présentent l'état d'une question et les débats en cours à travers des exposés doctrinaux, des témoignages et des échanges d'expériences. Les conférences, français et étrangers, viennent d'horizons divers : universités et

grandes écoles, milieux politiques et administratifs, secteurs économiques et associatifs, conseil, etc. Ils se tiennent à Paris ou en région. Un des séminaires, consacré à l'Union européenne et aux politiques communautaires se déroule à Bruxelles.

**Les ateliers** s'organisent en groupes plus restreints. Ils déclinent un volet particulier du thème de l'année. Il est demandé aux auditeurs qui y participent

de fournir dans ce cadre une réflexion collective originale.

**Le voyage d'études**, d'une semaine, est l'occasion d'observer en situation les dynamiques et les politiques territoriales d'un autre pays européen, choisi en fonction du thème de l'année. Il se déroule toujours dans une ambiance conviviale et favorise la création de liens qui perdureront au-delà du cycle de formation.

## Le programme 2014 : après Colbert, les territoires ?

Le colbertisme demeure en France une référence. Ce mélange de volontarisme politique, de positivisme et de mobilisation des forces vives a construit une formidable machine à moderniser le pays, avec des succès considérables. Cette période fait l'objet d'une grande nostalgie, et pas seulement au sein des « grands corps de l'État ». Pourtant, il nous faut désormais penser l'aménagement et le développement des territoires dans un tout autre registre.

La France est particulièrement concernée car sa politique d'aménagement s'est construite sur trois piliers : celui des échelles territoriales emboîtées comme des poupées russes dont la somme constitue la nation ; celui des monopoles publics des réseaux (EDF, SNCF, Télécom, etc.) qui assuraient simultanément progrès technique, efficacité économique et solidarité territoriale ; celui des systèmes corporatistes qui cogèrent, avec l'État, des pans entiers de l'intérêt général (les agriculteurs, les médecins,

les enseignants...). Ces trois piliers sont depuis longtemps ébranlés par la prolifération réticulaire : l'édifice pyramidal se désagrège du fait de l'entrée en mobilité des hommes et des biens qui brûlent les étapes et sautent les échelons ; les monopoles publics sont entrés en concurrence et n'assurent plus l'heureuse synthèse des années de croissance ; les corporations se figent et sont contournées par d'autres formes d'organisation et d'action.

Le numérique et les télécommunications fabriquent une géographie tout à fait différente de celle du réseau technique commuté ; l'explosion des mobilités individuelles interroge sur la capacité des transports collectifs à suivre le rythme ; partout surgissent des modes d'organisation plus ou moins formels qui prétendent s'inscrire dans le processus de décision et d'action collective ; les territoires s'organisent en réseau.

Et par dessus tout, l'État lui-même s'est profondément transformé. Il n'est plus

le grand ordonnateur tout puissant, maître des horloges et des échelles. Transformé par le « haut » — l'intégration européenne — et par le bas — la montée des pouvoirs locaux — il doit s'adapter à une société civile bien plus autonome, plus souple et plus inventive, moins organisée selon les modes corporatiste traditionnels.

En 2014, le cycle de l'IHEDATE se penchera sur cette question plus complexe qu'il n'y paraît : quelles sont les formes et les figures contemporaines du développement des territoires dans un contexte résolument post-colbertiste ?

Cette question n'est pas seulement celle de la décentralisation et du développement « local » ; elle n'est pas non plus celle de la « disparition de l'État ». Il s'agit surtout de décrire et comprendre comment aujourd'hui les territoires, les réseaux, les groupes sociaux, les institutions s'organisent pour agir dès lors qu'il n'y a plus de « grand ordonnateur ».

**Ouverture**  
18 décembre  
Paris

**Jean-Paul Delevoye**  
(sous réserve)  
Conseil économique  
et social

## Nouvelles formes d'organisations et innovations sociales

**Séminaire 1**  
16-17 janvier  
Paris

### Société mobile, temps long, travail court

**Jean Viard**  
CNRS

L'importance prise par la mobilité et le temps libre dans la vie de chacun d'entre nous s'accompagne aussi d'un déclin des formes traditionnelles d'organisation de la société (syndicats, partis, associations) pour laisser la place à de nouvelles figures moins formelles. Quelles sont ces nouvelles figures de l'engagement ? Comment se construisent aujourd'hui les collectifs ? Quelles en sont les conséquences spatiales et territoriales ?

**Séminaire 2**  
6-7 février  
Saclay

### L'économie mondiale réticulaire

**Pierre Veltz**  
Établissement  
public Paris-Saclay

L'État colbertiste a favorisé la constitution des grands monopoles nationaux, dont certains sont aujourd'hui devenus des champions mondiaux et s'affranchissent largement du territoire national. Dans le même temps, la mondialisation de l'économie inscrit les territoires dans des chaînes de valeur qui s'étirent aux quatre coins de la planète : le « made in France » cède la place au « made in monde ». Quelle est la place des territoires dans ces réseaux mondiaux ? Quelles sont les nouvelles formes d'organisation qui correspondent à cette extension du domaine de la production ?

**Séminaire 3**  
6-7 mars  
Paris

### Le monde des réseaux, convergence ou prolifération ?

**Nadine Cattan**  
CNRS

Les grands gestionnaires de réseau qui ont fait l'équipement du territoire sont devenus des opérateurs mondiaux, de plus en plus soumis à la concurrence. Dans le même temps, de nouveaux réseaux —notamment numériques— et de nouveaux usages sont apparus. Face à cette prolifération concurrentielle et moins contrôlée que naguère, les inquiétudes montent : fractures territoriales, accroissement des inégalités. Comment se repérer dans le monde des réseaux et retrouver des régulations apparemment menacées ?

**Voyage  
d'études**  
31 mars - 4 avril

### Les stratégies des villes anglaises

Le Royaume-Uni est un modèle post-colbertiste, dans la mesure où l'État britannique n'a jamais été colbertiste. Pour autant, un État non colbertiste n'est pas un État absent de son territoire, comme on le découvrirait. On découvrirait aussi la longue histoire d'autonomie stratégique des villes anglaises, avec leurs réussites et leurs échecs et la capacité de la société à s'organiser, des clubs de gentlemen aux communautés de voisinage, des traders de la city aux réseaux longs des migrations internationales.

**Séminaire 4**  
23-24-25 avril  
Paris

### Politique de la ville et aménagement du territoire : les sœurs ennemies ?

**Thomas Kirzbaum**  
Ens Cachan, Cnrs  
**Philippe Estèbe**  
Ihdate

Les trajectoires de la politique de la ville et celle de l'aménagement du territoire ont divergé, comme si l'aménagement du territoire traitait des fonctions supérieures et la politique de la ville des groupes sociaux et ethniques occupant les fonctions d'exécution. Pourtant, l'accueil des immigrés, des ouvriers et des employés est une fonction métropolitaine nécessaire, pas seulement à la satisfaction de la morale sociale, mais aussi au bon fonctionnement métropolitain. Le séminaire examine la genèse de cette question et la manière dont elle est traitée en France et en Europe.

**Séminaire 5**  
15-16 mai  
Paris

### L'État post-Colbertiste

**Patrick Le Galès**  
Sciences Po,  
Centre d'études  
européennes,  
CNRS

Les États se sont profondément transformés depuis trente ans. Même en France, l'État a reconfiguré ses missions et fait évoluer considérablement son mode d'action. Il n'est pas moins présent (comme en témoigne par exemple le poids constant des dépenses publiques dans le PIB), mais il est présent différemment. Il doit composer avec l'Union Européenne, les collectivités territoriales et une société bien plus complexe et moins encadrée que naguère. Comment gouverner une société plurielle, labile et mobile ?

**Séminaire 6**  
*12-13 juin*  
**Bruxelles**

**L'Union Européenne, un univers post-étatique ?**

**Renaud Dehousse**  
Centre d'études  
européennes,  
Sciences Po

Le paradoxe de l'Union Européenne est qu'il s'agit d'un système très contrôlé par les États mais qui produit des formes de gouvernement et d'action de type non étatique. Ces formes d'organisation émergent de façon formelle ou informelle au fil des politiques européennes, de la construction d'un espace public européen, de la circulation des modèles et des « bonnes pratiques ». Revue de détail de la créativité européenne en matière d'organisation. En collaboration avec la Représentation permanente.

**Ateliers**  
*3-4 juillet*

Les ateliers sont l'occasion d'un travail approfondi en petit groupe. À partir d'une situation territoriale particulière, une séance de travail est proposée au début du mois de juillet, à la suite de quoi les auditeurs s'organisent pour produire un rapport d'expertise en s'appuyant sur leurs compétences et leurs expériences. Ce rapport d'expertise est présenté à l'ensemble de la promotion lors de la dernière séance du cycle.

**Séminaire 7**  
*18-19 septembre*  
**Nantes**

**Les bases sociales de la ville durable**

**Nathalie Blanc**  
CNRS  
**Cyria Emelianoff**  
Université du  
Maine, Eso Le Mans  
CNRS

La conception et la mise en œuvre de la ville durable repose sur des pactes implicites ou explicites entre les habitants, les entreprises et les pouvoirs territoriaux. Derrière les stratégies de ville durable, ce sont sans doute les « contrats sociaux territoriaux » qui se transforment. Triplement si l'on peut dire : d'une part parce qu'on inscrit dans ces pactes des parties prenantes nouvelles —la nature, les générations futures ; d'autre part parce que la portée de ces pactes dépasse les frontières locales dès lors qu'il s'agit de travailler l'empreinte écologique des territoires ; enfin parce que la question sociale est au cœur des enjeux du développement durable.

**Séminaire 8**  
*16-17 octobre*  
**Lyon**

**Les acteurs de la ville intelligente**

**Isabelle Baraud-Serfaty**  
IBICITY,  
Sciences po

Les grands opérateurs numériques déploient des offres de plus en plus intégrées pour gérer les territoires : énergie, voirie, réseaux numériques, eau et assainissement, informations en temps réel, etc. Quelles sont les logiques à l'œuvre dans cette nouvelle conception de la ville ? Comment répondent les acteurs publics ? Comment les usagers s'emparent-ils (ou non) de ces techniques ?

**Séminaire 9**  
*6-7 novembre*  
**Paris**

**Les nouveaux mondes agricoles**

**Bertrand Hervieu**  
CGAAER

L'agriculture en France est l'une des plus belles réussites du colbertisme, exportée à l'échelle européenne. C'est aussi l'une des politiques qui a eu le plus d'impact sur l'organisation des territoires et des sociétés locales. Mais ce secteur est victime de son succès : difficultés de régulation, inégalités croissantes, coûts environnementaux et sociaux. Quelles sont les nouvelles régulations et les nouveaux modèles sociaux et productifs qui participent de la transformation du modèle agricole français et européen ?

**Clôture**  
*4-5 décembre*  
**Paris**

**Bilan du cycle 2014**

**Les auditeurs**

Synthèse des ateliers et évaluation du cycle



## Les inscriptions

La date limite d'enregistrement des candidatures est le **11 octobre 2013**. Les candidats doivent faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un bref *curriculum vitae* à :

### Monsieur le directeur de l'IHEDATE

IHEDATE, Maison des Ponts, 15 rue de la Fontaine au Roi, 75127 Paris Cedex 11

Les frais d'inscription sont de **5 000 euros, de 4 000 euros pour les organismes membres de l'IHEDATE** (déclaration d'activité en tant que prestataire de formation – article L.6351-1 du code du travail – au nom de l'IHEDATE enregistrée sous le n° 11753937775 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

<b>Le calendrier 2013 - 2014</b>			
<b>18 décembre</b> <i>Paris</i>	Ouverture	Nouvelles formes d'organisation et innovations sociales	Jean-Paul Delevoye (sous réserve)
<b>16-17 janvier</b> <i>Paris</i>	Séminaire 1	Société mobile, temps long, travail court	Jean Viard
<b>6-7 février</b> <i>Paris Saclay</i>	Séminaire 2	L'économie mondiale réticulaire	Pierre Veltz
<b>6-7 mars</b> <i>Paris</i>	Séminaire 3	Le monde des réseaux : convergence ou prolifération ?	Nadine Cattan
<b>31 mars-04 avril</b> <i>Royaume-Uni</i>		Voyage d'études : Les stratégies des villes anglaises	
<b>23-24-25 avril</b> <i>Paris</i>	Séminaire 4	Politique de la ville et aménagement du territoire	Thomas Kirszbaum
<b>15-16 mai</b> <i>Paris</i>	Séminaire 5	L'État post-colbertiste	Patrick Le Galès
<b>12-13 juin</b> <i>Bruxelles</i>	Séminaire 6	L'Union européenne, un univers post étatique ?	Renaud Dehousse
<b>3-4 juillet</b>	Ateliers		
<b>18-19</b> <i>septembre</i> <i>Bordeaux</i>	Séminaire 7	Les bases sociales de la ville durable	Nathalie Blanc et Cyria Emeilanoff
<b>16-17 octobre</b> <i>Lyon</i>	Séminaire 8	Les acteurs de la ville intelligente	Isabelle Baraud-Serfaty
<b>6-7 novembre</b> <i>Paris</i>	Séminaire 9	Les nouveaux mondes agricoles	Bertrand Hervieu
<b>4-5 décembre</b> <i>Paris</i>	Séminaire 10	Synthèse des ateliers et bilan du cycle	Les auditeurs



## Les renseignements

**Nathalie Leroux**

### IHEDATE, Maison des Ponts

15, rue de la Fontaine au Roi, 75127 Paris Cedex 11

tél. : 01 44 58 24 40

[secretariat@ihedate.org](mailto:secretariat@ihedate.org)

[www.ihedate.org](http://www.ihedate.org)

## Le conseil d'administration

### Collège « État »

**Marie-Anne Bacot**, inspectrice générale de l'administration et du développement durable

**Michel Ruffin**, chef du service Intelligence territoriale, DATAR

**Le secrétaire général** du ministère de l'intérieur

### Collège « collectivités territoriales »

**Philippe Duron**, maire de Caen, député du Calvados (promotion IHEDATE 2000)

**Patrick Kanner**, représentant de l'Association des régions de France, président du Conseil général du Nord

### Collège « entreprises »

**Daniel Tardy**, **président de l'IHEDATE**, président de la Fédération de l'industrie européenne de la construction

**Jean-Louis Marchand**, trésorier, président de l'Union des syndicats de l'industrie routière française

### Collège grands opérateurs

**Nicolas Blanc**, responsable du service développement durable, Caisse des dépôts et consignations

### Collège « auditeurs »

**Xavier Doublet**, président de l'Association des auditeurs de l'IHEDATE

### Membres de droit

**Le délégué interministériel**, Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, **DATAR**

**Le président** de la Commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire du **Sénat**

**Le président** de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'**Assemblée nationale**

**Pierre Veltz**, président du **conseil scientifique de l'IHEDATE**, représentant l'École des Ponts ParisTech et Sciences Po

## Les partenaires

